



Assemblée Générale de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Vol Libre du 29 janvier 2022

1/ Présentation du mode de vote et simulation en direct :

Explication de la procédure et validation par les présents du vote à main levée.

Accueil du Président de la Ligue :

Dominique Jean remercie les présents à cette AG qui sacrifient une après-midi propice au ski et au vol. Nous allons essayer de faire rapide, précis et concis.

Procédure de vote cette année : Il a été décidé par le bureau de ne pas prendre d'intervenant extérieur afin de réaliser une économie pour la Ligue.

Présents : 13656 voix, le quorum (10083 voix) est atteint, l'AG peut donc se dérouler normalement.

2/ La parole à la Présidente de la FFVL et au DTN

Yves Goueslain est ravi du dynamisme de la Ligue au vu du nombre de présents.

2021 s'est déroulée avec une bonne dynamique malgré le contexte sanitaire défavorable.

2022 démarre fort également au regard du nombre de licences déjà prises en ce début d'année.

Un nouveau cadre technique sera recruté au mois de septembre afin de palier le départ à la retraite de JC Bourdel. Yves remercie la Ligue d'avoir accepté de prendre en charge 50% du salaire du futur cadre. C'est un point très positif pour la dynamique fédérale dans l'organisation de notre sport. Le nombre de départs à la retraite chez les cadres représentera plus de la moitié de la DTNe dans les deux ans à venir. Il s'agit là d'une préoccupation forte de la Fédération actuellement.

3/ Rapport Moral du Président suivi des questions et du vote par l'AG

Le rapport effectué par le Président est conforme à celui fait dans le rapport d'activité. Les points suivants sont abordés :

- Prise en charge par la Ligue du salaire du futur CT. Avis très favorable.
- Satisfaction des actions réalisées en 2021 malgré le contexte défavorable.
- Mise en place d'un WE « d'intégration » des nouveaux élus à l'automne qui fût très positif.
- Démission du responsable de la commission espace aérien. Remerciements pour le travail effectué.



- Remerciements à JC Bourdel pour le travail effectué. Un moment convivial sera organisé pour son départ fin mars.
- Se félicite de l'arrivée d'une nouvelle élue à la tête de la commission Cerf-Volant.

Votes :

PV AG 2021 : Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 13656. Le PV d'AG 2021 est adopté.

Rapport Moral : Contre : 1376 / Abstention : 765/ Pour : 11515 . Le rapport Moral est adopté.

Dominique Jean remercie l'ensemble des votants pour la confiance qui lui est accordée.

4/ Rapport Financier du Trésorier suivi des questions et du vote par l'AG

Laurent nous présente le document du budget qui comprend le réalisé 2021 et le prévisionnel 2022.

Les points suivants sont abordés :

- Chiffre record cette année pour les recettes de la commission formation : 75 000€.
- Salaires et charges à la baisse (arrêt maladie de notre secrétaire en 2021).
- Dépenses assez faibles du bureau en lien avec le peu de déplacements.
- Présentation du détail des budgets par commission.

Questions sur réalisé :

Philippe Guillaud

En 2021 beaucoup de manifestations ont été annulées à cause du COVID. Il n'a donc pas fait de demandes de subventions à la ligue pour ses jeunes. Une demande d'aide sera faite en 2022. Laurent précise qu'il lui faudra se rapprocher de la commission jeunes dans le cadre de cette demande.

Vote :

Bilan Financier 2021 : Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 13656 . Le bilan financier est adopté.

5/ Budget prévisionnel 2022 suivi des questions et du vote de l'AG

Présentation du prévisionnel 2022 :

- Quasiment les mêmes chiffres qu'en 2021.
- Salaires et charges : Augmentation de 12000 € en lien avec le recrutement du nouveau CT.
- Création d'une commission communication avec un budget de 3000 €.
- Compétition parapente : Programme ambitieux qui justifie l'augmentation avec en plus l'organisation des championnats de France par la Ligue et le CD 69.
- Le budget du CV sera discuté avec la future élue.
- Augmentation du budget Boomerang en lien avec la mise en place d'un nouveau projet à destination d'un public de collégiens.

Vote :

Prévisionnel 2022 : Contre : 351 / Abstention : 0 / Pour : 13305 . Le budget prévisionnel est adopté.

6/ Augmentation de la cotisation Ligue en 2023 suivie du vote par l'AG

Dominique Jean propose une augmentation de 3€. Cela ferait passer la cotisation ligue de 5 à 8€ pour 2023; Cette augmentation permettra de pérenniser l'emploi du futur cadre technique. Cela



représentera une augmentation des recettes de 25 000€ qui permettra l'autonomie financière et politique de la Ligue.

La Ligue Auvergne Rhône Alpes est la seule en France à être déjà employeur. Elle connaît donc la rigueur nécessaire pour la mise en œuvre d'un salarié.

Questions :

Jacques Bouloud : Ne comprend pas pourquoi on augmenterait la cotisation, au regard des bénéfices effectués par la Ligue. Nombre d'adhérents s'opposent à ces augmentations.

Dominique Jean : répond que c'est la pérennité de l'organisation qui est en jeu. Les subventions baissent chaque année, et la Ligue se doit d'envisager dès à présent son autonomie de fonctionnement.

Jacques remarque quand même que ces augmentations ne sont pas en adéquation avec le coût de la vie qui rend l'accès à la pratique de plus en plus difficile.

Véronique Gensac : entend ce qui est dit mais souligne que le « National » n'a augmenté la cotisation que d'un euro en 2022. Cela correspond à peu près à l'augmentation du coût de la vie. Il faut concevoir que ces augmentations permettent de répondre aux besoins des pratiquants.

Benoit Chauvin : s'interroge sur la nécessité d'avoir deux étages au niveau territorial ?

Retour adhérent : en accord avec les actions montées pour les publics particuliers mais note un « déficit » d'actions pour le plus grand nombre avec par exemple la difficulté d'obtenir des manches à air.

Laurent Van Hille : revient sur l'excédent 2021 qui sera « injecté » dans le prévisionnel 2022 afin de répondre au nombre croissant d'actions menées par les différentes commissions. Sur le sujet de l'augmentation, il fait également remarquer que sans celle-ci, il ne sera pas possible de participer au salaire du cadre embauché. Cela impacterait directement l'ensemble des commissions et leurs actions.

Nicolas Savalle : fait remarquer que si une telle augmentation sert au salaire du cadre payé par la Ligue, cela devrait permettre une économie du « national » et donc une baisse de cotisation à ce niveau.

Yves Goueslain : comprend l'ensemble des remarques et fait la réponse suivante :

Il existe aujourd'hui un fort déséquilibre entre les « grandes et petites » Ligues notamment en ce qui concerne les affectations de cadres techniques. L'effort qui sera fait par les Ligues Aura, Paca et sans doute Occitanie en termes de participation à l'embauche permettra aux autres territoires de bénéficier d'affectation de CT.

Dominique Jean : confirme les propos du DTN et souligne également que la pénurie de manches à air est en lien avec la difficulté de trouver de la « matière première » sans augmentation des coûts.

Véronique Gensac confirme l'augmentation des tarifs des tissus les manches à air.



Nicolas Savalle : souligne une initiative de son CD qui récupère des vieilles voiles pour la fabrication de manches à air à moindre coût.

Vote :

Augmentation cotis 2023 : Contre : 765 / Abstention : 2312 / Pour : 10579 . L'augmentation est adoptée.

7/ Présentation des commissions

Voir rapport activité des commissions pour 2021 et pour 2022 :

Olivier Delmas : Commission boomerang

Olivier présente le nouveau projet à destination des élèves de son collège. Il souligne que ce projet pourra être étendu par la suite à d'autres établissements. Permettre à des jeunes qui pratiquent le boomerang de s'initier au parapente.

Budget de 4000€ pour cette action.

Margaud : quelle est la sélection des élèves ?

Olivier : on oublie souvent de récompenser les méritants. Les élèves sont donc sélectionnés à la fois sur leurs résultats scolaires mais aussi sur leur investissement et leur rayonnement dans l'établissement. Une autorisation parentale sera nécessaire.

Philippe Guillaud : on pourrait travailler ensemble : faire un échange avec les jeunes, pente école par exemple et démo boomerang en retour ?

Olivier : avec plaisir !!

Eve Schneider : commission féminine

Excuse l'absence de Judith.

Le programme de l'année dernière sera reconduit avec en plus cette année :

- Un stage itinérant.
- Un stage d'initiation à la compétition.

Cela devrait représenter au total 12 actions pour environ 80 pilotes.

Benoit Chauvin : quel pourcentage représente les filles dans les licenciés de la Ligue ?

Dominique Jean : 19 % avec donc une augmentation de 4% en deux ans.

Véronique Gensac : note qu'il y a une augmentation du nombre de féminines en initiation, mais qu'il est parfois complexe pour ce public de continuer leur progression. Le pic d'activité se situe vers 25 ans avec ensuite un arrêt de la pratique et une reprise éventuelle vers 45 ans.

Philippe Guillaud : souligne que dans sa section scolaire, il fait attention à obtenir une parité. Il remarque que les garçons continuent plus facilement la pratique par la suite.



Philippe Thouzeau : commission formation

Très surpris par les chiffres qui sont en très grosse augmentation. Il souligne par ailleurs la nécessité d'avoir un secrétariat pour s'occuper de l'administratif ainsi qu'une équipe de moniteurs pour le secourir. Notons ici l'énorme investissement bénévole de Cédric Gosselin.

Souhaite que les formations soient de plus en plus rigoureuses. Philippe expose ensuite les innovations 2022 qui seront mises en place dès que le CNP les aura validées.

- Traitement des brevets de pilote sur l'intranet
- Possibilité pour les aspirants biplaceurs d'emmener des passagers uniquement licenciés sans qu'ils soient forcément détenteurs d'un brevet de pilote initial.

Benoit Chauvin : Évoque la possibilité de faire des formations en distanciel sur des thèmes privilégiés comme la sécurité par exemple.

L'ensemble des présents soulignent l'intérêt d'une telle démarche. Philippe va réfléchir à la mise en place de telles actions.

Philippe Thouzeau : évoque également le peu d'inscrits sur les recyclages biplace.

Margot : Cela est peut-être dû au fait que ces stages sont programmés en fin de saison et qu'il serait sans doute plus pertinent de les placer au printemps ?

Philippe explique que ces stages sont organisés surtout en fonction des dispositions des intervenants.

Eric Pusiol : Commission compétition

Programme 2022 : dynamiser la pratique de la compétition dans la région au travers de 3 axes différents

- Amener plus de pratiquants à la compétition : Mise en place de stages « découverte »
- Mise en place d'un pôle entraînement Ligue pour les « séniors ».
- Développer l'implication de certains pilotes à un niveau international.

Pour le budget : les dépenses sont liées à la météo, donc pas de réelle augmentation sur 2022, c'est juste qu'en 2021, toutes les actions n'ont pas été faites.

Mise en place d'un championnat de France organisé par la Ligue et le CD 69, qui sera l'aboutissement des actions mises en place sur l'année.

Eric et Laurent vont suivre un Week-End de formation pour devenir entraîneurs de compétition ce qui pourrait impliquer donc un budget réduit pour les années à venir.

Christian Debain : Commission Delta

Projets 2022 : Pérenniser la pratique du Delta

À l'image de ce qui se fait dans la commission féminine, la commission delta proposera cette année plusieurs stages à destination des pilotes de la Ligue :

- Stage de reprise de l'activité.
- Stages cross et progression.
- Challenge CFD : Cette épreuve se déroulera sur deux jours en binôme (un pilote expérimenté et un néophyte). Cela permettra l'ouverture à la pratique de distance pour des pilotes moins expérimentés.
- Stage voler mieux : en octobre, bilan à faire pour voir ce qui pourra être amélioré.



David Livoye : commission Sites

La problématique d'approvisionnement des manches à air revient souvent. Comme l'a souligné Véronique il n'y aura rien avant juillet ou août. Il faudra être patients sur ce sujet là.

L'attribution des subventions dépend du nombre de projets.

Le CT peut se rendre sur des réunions locales pour délivrer des informations et une expertise.

Le prévisionnel 2022 est identique à celui de 2021, mais le budget peut être modifié à la hausse en fonction de l'arrivée de nouveaux projets.

Questions, remarques :

Benoit Chauvin : Sur les sites, l'arrivée des balises Sencrop est très positive, merci d'y avoir travaillé au niveau national. Y a t'il des travaux en cours sur des balises autres que Adison qui émettraient sur la fréquence Fédé ? Fait remonter un besoin de démarcher collectivement d'autres fournisseurs qu'Adison.

JC répond que les problèmes techniques sont pris en charge au niveau national par Gilles Misslin.

Benoit évoque plutôt la mutualisation pour la mise en œuvre des dépenses inhérentes à nos balises.

Nicolas Savalle : Est également favorable à la mutualisation de la gestion des balises. Évoque aussi la possibilité de faire un geste citoyen pour la planète en replantant des arbres à chaque fois que nous élaguons pour nos sites. Cela permettrait d'éviter des conflits

Mise à jour des fiches sites qui seraient utiles quand on a à faire des démarches avec des élus entre autres.

Les ailes du Bugey : Souligne de nombreux problèmes avec les contraintes environnementales. Notamment les APPB.

JM Ardhuin propose de l'appeler dès lundi afin de voir quelles solutions pourraient être envisagées.

Un certain nombre de présidents de commissions sont absents aujourd'hui. Jean-Marc évoque donc avec l'assemblée les bilans de ces commissions ainsi que les projets à venir.

8/ Appel à candidature pour les postes de Présidents de commissions vacants

Commission Cerf-Volant : Johanna Chaperon fait acte de candidature pour le poste.

Vote :

Candidature Johanna : Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 13656

Johanna est donc élue au comité directeur de la Ligue.

9/ Questions Diverses

JC Bourdel : Les demandes de subventions pour les sites peuvent sembler complexes aujourd'hui avec la nécessité de faire une demande à chaque échelon de la territorialité. La commission nationale travaille à simplifier la démarche afin d'aboutir au dépôt d'un seul dossier.



Philippe Guillaud CDVL Haute Loire : un jeune de Chamonix est prêt à venir vers lui, pour être dans une section parapente. Y a-t-il des possibilités avec la section de Thônes ?

JM Arduin : La section de Thônes dépend du ministère de l'Agriculture et recrute des élèves post bac. La situation de ce jeune n'est donc pas adaptée à cette filière qui vise à orienter les jeunes vers le métier de moniteur.

Philippe : souligne que le CDVL de la Hte Loire s'est réorganisé avec un nouveau bureau. Il remercie la Ligue pour les aides octroyées notamment sur les sites.

Laurent Chaleil : CDVL 69

Indique que son comité est surtout investi sur la formation des pilotes. Il souligne également son implication dans l'organisation du championnat de France de parapente cette année. Il fera bientôt appel à des bénévoles dans ce cadre. Il note l'importance de travailler avec la nouvelle commission communication de la Ligue.

Véro : indique qu'il est important d'être attentif aux mails qui arrivent de la FFVL, car c'est le moyen le plus fréquemment utilisé pour communiquer avec les licenciés.

Nicolas Savalle : CDVL 74

Il existe des nouvelles subventions dans les départements : n'hésitez pas à vous renseigner.

Concernant la prochaine embauche du prochain cadre : importance de la compétence en espace aérien, gestion des sites de pratique qui sont des problématiques récurrentes et difficiles à aborder au niveau des clubs.

Véro : bien évidemment, cette anticipation est faite afin de couvrir les besoins de nos activités dans les différents registres de compétence.

Sans nos cadres, les actions seraient très complexes à suivre.

Yves : En ce qui concerne la compétence des cadres techniques recrutés, il est bien sûr nécessaire de posséder un socle de compétences (DEJEPS Vol Libre), mais il est avant tout indispensable de faire preuve d'adaptation et d'être capable de mobiliser ses connaissances dans le cadre d'un partenariat avec les licenciés et les bénévoles.

Jean Valli : CDVL Allier 03

Organisation le 9 juillet d'une bourse du vol libre pour acheter ou échanger du matériel. Cela se déroulera sur le site de la Loge des gardes. Projet en phase de finalisation avec Judith.

Serge Defosseux : CDVL 38

Évoque la problématique sur le site st Hilaire : funiculaire fermé ainsi que le chemin d'accès suite à un problème météorologique. Recherche est faite d'un nouveau sentier pour accéder à pied au décollage. Action à venir pour voir si les communes peuvent mettre en œuvre un système de navettes.

Stéphane : Question sur les Brevets de vol libre : quelle nouvelle démarche ? et pour le BPC ?

Philippe Thouzeau : tout se fait maintenant sur l'intranet pour la transmission des documents pour le brevet de pilote. Pour le BPC il faut continuer d'envoyer les documents papiers au secrétariat.

Philippe Guillaud : a fait des demandes en Haute Loire pour des minibus, qui sont mis à disposition par la région pour des associations, chaque club peut le faire.

Jean-Marc : Un mailing sera fait dès lundi pour informer nos clubs de ce nouveau dispositif.

Marie : Comment se fera le paiement pour les BP avec le nouveau dispositif ?

Réponse de Babeth : Le paiement se fera par virement.

10/ Clôture du l'AG

Dominique remercie l'ensemble des participants pour leur présence, se félicite du nombre important de personnes et de la qualité des débats.

La Présidente de la fédération est satisfaite d'avoir assisté à cette AG qui reflète le dynamisme de la Ligue. Elle signale que nos activités ont actuellement « le vent en poupe » et qu'il est primordial d'améliorer nos dispositifs de formation et de s'impliquer fortement dans la sécurisation de nos pratiques.

Dominique remercie les professionnels de la Ligue : Babeth, JM et JC qui ont travaillé à la préparation et au déroulement de cette AG.

